

Conditions générales

1. Qui peut s'inscrire ?

Notre programme EF Année Linguistique à l'Étranger est ouvert à toutes les personnes âgées de 16 ans et plus désireuses de partir étudier une langue à l'étranger. Merci de prendre contact avec nous si vous avez moins de 16 ans. Les Conditions générales suivantes régissent le rapport juridique entre EF Education First Ltd et vous (participant).

2. Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire par téléphone, en ligne sur notre site internet, par courrier ou dans un bureau EF en Suisse romande, en complétant et en signant le formulaire d'inscription papier ou digital. Les inscriptions en ligne font office de contrat une fois les conditions générales approuvées. Le formulaire tenant lieu d'inscription ferme, nous enregistrerons votre demande le jour même après de notre école concernée.

3. Dates de début de session

Les dates ci-dessous sont les dates de séjour (dates de début et de fin de cours). L'arrivée sur site se fait un jour avant la date de début du séjour (le dimanche) et le départ un jour après la date de fin du séjour (le samedi).

Date de début	Date limite de changement	Date de fin
EF Un Semestre Linguistique à l'Étranger (env. 6 mois)		
20 sep 2021	16 déc 2021	19 fév 2022
1 nov 2021	16 déc 2021	9 avr 2022
10 jan 2022	8 avr 2022	11 juin 2022
25 avr 2022	10 juin 2022	17 sept 2022
20 juin 2022	3 sept 2022	20 nov 2022
19 sep 2022	16 déc 2022	25 fév 2023
9 jan 2023	31 mars 2023	10 juin 2023
17 avr 2023	9 juin 2023	9 sept 2023

Date de début	Date limite de changement	Date de fin
EF Année Linguistique à l'Étranger (env. 9 mois)		
20 sep 2021	16 déc 2021	29 mai 2022
1 nov 2021	16 déc 2021	2 juillet 2022
10 jan 2022	8 avr 2022	3 sept 2022
25 avr 2022	10 juin 2022	17 déc 2022
20 juin 2022	3 sept 2022	25 fév 2023
19 sep 2022	16 déc 2022	20 mai 2023
9 jan 2023	31 mars 2023	2 sept 2023
17 avr 2023	9 juin 2023	9 déc 2022

Date de début	Date limite de changement	Date de fin
EF Année Linguistique étendue à l'Étranger (env. 11 mois)		
20 sep 2021	16 déc 2021	2 juillet 2022
1 nov 2021	16 déc 2021	3 sept 2022
10 jan 2022	8 avr 2022	5 nov 2022
25 avr 2022	10 juin 2022	25 fév 2023
20 juin 2022	3 sept 2022	8 avr 2023
19 sep 2022	16 déc 2022	8 juillet 2023
9 jan 2023	31 mars 2023	4 nov 2023
17 avr 2023	9 juin 2023	10 fév 2024

4. Notre prix comprend :

- Cours EF sélectionné (le temps de cours total varie d'un programme à l'autre)
- Chambre double chez l'habitant en demi-pension (petit déjeuner et souper du lundi au vendredi, et pension complète ou brunch/souper le week-end) ou chambre multiple sur certains campus EF
- Accès Wifi gratuit dans l'enceinte du campus EF
- Outils pédagogiques et supports multimédia
- Test de niveau initial EFSET et contrôle continu pendant le séjour
- Diplôme EF d'études internationales et attestation de niveau EFSET
- Accès à EF Campus Connect dès votre inscription
- Cours d'anglais en ligne jusqu'à 6 mois après votre retour (varie en fonction du type de cours sélectionné)

Le prix des cours est composé de 2 éléments : les frais de scolarité (40%) qui couvrent les cours en classe et les frais de services étudiants (60%) qui couvrent d'autres prestations dont l'hébergement chez l'habitant. Pour de plus amples informations à propos de ce qui est inclus dans le prix des cours, veuillez-vous référer aux informations sur les pages destinations. L'hébergement, les repas et autres services varient selon la destination et le type de cours choisis.

5. Non inclus dans le prix du séjour :

- Frais d'inscription de CHF 350.-
- Assurance annulation obligatoire maladie-accident CHF 195.- / annulation emploi-examen de CHF 195.-
- Couverture d'assurance voyage obligatoire (voir article 21 ci-dessous)
- Manuels pédagogiques EF entre CHF 195.- (Semestre d'études) et CHF 520.- (UFY 11 mois)
- Frais de visa (le cas échéant)
- Voyage et service accueil-transfert jusqu'à et depuis le campus EF
- Transports en commun sur le lieu de destination
- Options liées au type d'hébergement choisi
- Internet/Wifi dans votre logement (si

disponible)

- Frais d'exams officiels (par ex. TOEFL, Cambridge English, IELTS, Goethe, etc.) à régler directement sur place
- Activités et excursions optionnelles proposées par EF
- Frais liés à l'utilisation de la laverie dans le lieu d'hébergement ainsi que les dépenses personnelles.

6. Moyens de paiement

Les frais du séjour doivent être payés en utilisant l'une des méthodes suivantes : Paiement par carte de crédit en ligne avec le numéro de référence de votre réservation (MasterCard, Visa) Par virement bancaire sur notre compte (Crédit Suisse, bancaire : EF Education First Ltd, 8001 Zurich, numéro de compte : 958089-31-9, IBAN : CH71 0483 5095 8089 3100 9)

Veuillez noter que nous n'acceptons pas les paiements en cash. Merci de toujours indiquer votre numéro de réservation lors d'un paiement. Des frais liés à un paiement par carte de crédit peuvent être appliqués conformément aux lois et réglementations locales.

7. Conditions de paiement

Lors de l'inscription les sommes de CHF 350.- (frais d'inscription non remboursables) et CHF 195.- (assurance annulation obligatoire) sont dues. Dans la semaine suivant votre inscription, nous vous adresserons un dossier de confirmation et une première facture. Vous devrez nous verser au plus tard 10 jours après sa réception un acompte de CHF 1'000.-. Un deuxième acompte de CHF 3'000.- est dû 100 jours après la date d'inscription. Le solde de la facture devra nous parvenir 45 jours avant le départ au plus tard. Les frais d'inscription et l'assurance annulation restent dus quelle que soit la suite donnée à l'inscription.

8. Dossier de confirmation et correspondance

Avec votre confirmation vous recevrez le dossier suivant : un guide de séjour EF pour préparer votre séjour, un guide d'utilisation de notre plateforme Campus Connect et les détails de la couverture d'assurance Erika (voir ci-après). Après le paiement complet du séjour et environ 7 jours avant le départ, vous aurez accès à l'adresse de votre hébergement chez l'habitant ou de votre résidence ainsi que votre billet d'avion, si celui-ci a été réservé par EF.

9. Horaires de cours et taux de présence

Dans tous les campus EF, les cours sont donnés sur 5 jours consécutifs, sur la base d'un horaire alternant matinées et/ou après-midis, entre 08h00 et 20h00. Dans certains campus EF, les classes pourront avoir lieu durant le week-end mais les étudiants disposeront dans tous les cas de deux jours de congé consécutifs. Les cours de langues EF ont une durée minimale de 40 minutes (sauf exception) et ils sont souvent couplés en sessions de 2x40 minutes. Les étudiants EF sont tenus de participer à un minimum de 80 % des cours sous peine de non remise du diplôme EF, voire d'expulsion dans certains pays. En cas d'arrivée tardive ou d'absence pendant un cours, aucun remboursement ne sera accordé.

10. Cours d'intérêts spécifiques (SPIN)

Les classes SPIN peuvent varier d'un campus EF à l'autre et sont sujets à un nombre minimum de participants. Ils peuvent être donnés en cours présentiels ou en ligne.

11. Niveaux des cours

Quelques semaines avant le départ, les étudiants doivent effectuer un test de niveau en ligne afin d'évaluer leurs compétences linguistiques. Les résultats seront transmis au campus EF qui pourra ainsi préparer leur arrivée et les placer dans une classe correspondant à leur niveau. Chaque campus EF propose les 6 niveaux d'enseignement du modèle du Cadre européen commun de référence publié par le Conseil de l'Europe (A1-C2). Dans le cas où, exceptionnellement, un nombre insuffisant de participants de même niveau (5 étudiants ou moins) ne permettrait pas de constituer une classe de niveau correspondant, EF se réserve le droit de regrouper dans la même classe des étudiants de niveaux différents.

Un test de niveau déterminera également votre capacité à intégrer un cours EF Préparation Exams, EF Anglais des Affaires ou les programmes EF Cours + Stage/Volontariat en entreprise (niveau intermédiaire à avancé requis).

12. Jours fériés

Veuillez noter que les cours ne seront pas assurés pendant les jours fériés du pays de destination et, compte tenu des emplois du temps chargés, ne pourront être ni remplacés ni remboursés. L'hébergement réservé reste disponible pour les étudiants pendant les congés et les jours fériés. Le nombre de jours de relâche peut varier d'un campus à l'autre.

13. Vacances

Les vacances varient selon les sessions choisies. Pour les cours d'une année linguistique commençant en septembre, vous aurez une période de vacances à Noël et une au printemps. Les participants débutent leurs cours en janvier après des vacances au printemps et en été, etc. Durant ces vacances, il n'y aura pas de cours dispensés. L'hébergement et les repas sont compris et ne font pas l'objet d'un remboursement si l'étudiant choisit de ne pas en bénéficier.

14. Hébergement

EF s'occupe de votre hébergement (selon les options proposées dans chaque campus EF). Celui-ci sera réservé à partir du dimanche précédant le début de vos cours et se terminera le samedi, lendemain de votre dernier cours. Les étudiants devront donc quitter leur hébergement le samedi à midi. Les étudiants désireux prolonger leur hébergement sans les cours (par exemple pour passer un examen) devront payer un supplément. Notez que les prix des séjours indiqués ne tiennent pas compte de ces éventuelles nuits supplémentaires. Veuillez en tenir compte si vous effectuez vous-même vos réservations de voyage. Si vous souhaitez débiter ou finir votre cours en milieu de semaine, celle-ci vous sera facturée en entier, toute semaine commencée étant due. Pour l'option d'hébergement chez l'habitant il est fréquent que nos hôtes accueillent des étudiants dans plusieurs chambres doubles.

15. Vol A/R offert

À partir de 9 mois de cours sur le programme EF Année Linguistique à l'Étranger en formules EF Intensif, EF Préparation Exams, EF Advanced Diploma ou EF Préparation Universitaire, les participants peuvent bénéficier d'une participation aux frais de vol (taxes comprises) jusqu'à hauteur de CHF 1'000.-. Le vol devra être réservé par EF. Cette offre est non rétroactive, non cessible, non échangeable, non cumulable avec d'autres offres. Les dates sont fixées par le programme à l'aller et au retour et nous vous réserverons le vol aller pour le dimanche avant le début des cours et le vol retour le samedi après la fin des cours. Si vous souhaitez voyager à d'autres dates, nous pourrions vous envoyer une proposition et ne confirmerons les billets qu'une fois la proposition acceptée formellement de votre part. En cas de modification de destination, de type de cours ou de réduction de durée de séjour avant ou après le départ, l'offre sur le vol A/R ou toute autre offre promotionnelle sera caduque. Pour les vols réservés par EF à la demande d'un étudiant, celui-ci accepte d'être lié par les termes et conditions de la compagnie aérienne et est tenu de respecter les éventuelles conditions de modification ou annulation telles que stipulées par la compagnie aérienne. Les éventuels suppléments de carburant et les taxes d'aéroport ne sont pas inclus dans cette offre. EF se réserve le droit de mettre fin à cette offre à tout moment et sans préavis.

16. Service accueil-transfert EF

Si vous désirez profiter du service accueil-transfert EF vous serez accueillis par un représentant EF à votre arrivée à l'aéroport. Le prix de cette option correspond à un transfert-aller simple ou aller/retour et varie selon l'itinéraire choisi. Le montant est indiqué à chaque page de destination. Les transferts sont assurés de 7h00 à 21h00 le jour d'arrivée prévu. Si vous arrivez en dehors de ces heures ou un autre jour, notre bureau vous informera de la procédure à suivre et des potentiels frais supplémentaires.

17. Plateforme web EF Campus Connect

Tous les étudiants EF reçoivent dès la réservation un e-mail permettant de se connecter gratuitement à leur compte personnel sur notre plateforme EF Campus Connect. Les données suivantes y seront enregistrées par EF : nom(s), prénom(s), adresse e-mail, date de naissance et sexe. L'étudiant pourra ensuite apporter une dimension personnelle à son profil en ajoutant photos, vidéos, liens Internet.

L'étudiant pourra également communiquer via messagerie instantanée avec d'autres étudiants du monde entier. Toute correspondance ou utilisation générale de ce moyen de communication est considérée comme privée et EF ne pourra être tenu pour responsable du contenu publié sur les comptes personnels. Tous les étudiants inscrits à un cours d'anglais EF Principal ont accès à des cours en ligne dès leur inscription, pendant leur séjour et pendant 3 mois après la fin de leur séjour. Les étudiants inscrits à un cours d'anglais EF Intensif, EF Anglais des Affaires ou EF Préparation Exams, ont accès à des cours en ligne dès leur inscription, pendant leur séjour et pendant 6 mois après la fin de leur séjour. Les étudiants inscrits à des cours non anglophones ont accès à du contenu en ligne pendant leur séjour, à l'exception des campus de langues de Tokyo, Shanghai et Séoul, où les cours en ligne sont remplacés par des cours menés par des professeurs.

18. Crédits Activités

Les crédits d'activités achetés pour des activités EF non incluses doivent être utilisés pendant la durée de séjour et ne seront pas remboursés s'ils ne sont pas utilisés à la fin du cours.

19. Assurance annulation avant départ

L'assurance annulation est obligatoire et se monte à CHF 195.-. Elle garantit le remboursement intégral des sommes versées – exceptés les frais d'inscription et l'assurance annulation – si l'annulation est causée par une maladie ou un accident grave de l'étudiant, attesté par un certificat médical. Dans le cas contraire, EF gardera un montant défini par l'article 25 (voir ci-dessous). EF se réserve le droit d'évaluer la gravité de l'événement. L'assurance annulation maladie-accident ne couvre pas les préjudices causés par les compagnies aériennes en cas d'annulation de vol.

20. Assurance annulation emploi/examen

Au cas où vous trouveriez/perdriez un emploi ou que vous devriez passer un examen dont le résultat influence votre décision de partir, il vous est possible de souscrire à une assurance annulation d'un montant de CHF 195.-. Nous vous demandons le cas échéant de produire un document officiel comme preuve des situations susmentionnées. Dans le cas contraire, EF gardera un montant défini par l'article 25 (voir ci-dessous) en plus des frais d'inscription et l'assurance annulation. L'assurance annulation emploi/examen ne couvre pas les préjudices causés par les compagnies aériennes en cas d'annulation de vol.

21. Couverture d'assurance voyage

Il est requis que tout participant voyageant avec EF soit pourvu d'une couverture d'assurance maladie et accident. EF Education First Ltd a souscrit à une police d'assurance collective de voyage sur mesure avec le fournisseur d'assurance Erika Insurance Ltd (ou auprès d'une autre compagnie d'assurance telle que définie dans la police d'assurance applicable). EF Education First Ltd en est le preneur d'assurance. Il s'agit d'une couverture d'assurance obligatoire qui couvre le participant en cas de : maladie, accident, hospitalisation, retard de bagages, responsabilité civile, vol d'effets personnels par effraction et rapatriement. Tous les détails sur la couverture d'assurance peuvent être consultés sur www.erikainsurance.com. Si vous souhaitez renoncer à notre couverture d'assurance, merci de nous transmettre une copie de votre police d'assurance maladie/accident en anglais.

Cette couverture d'assurance est automatiquement incluse dans la réservation et fera partie du montant total du séjour. Si vous renoncez à cette couverture d'assurance, nous vous demandons de nous retourner une copie de votre police d'assurance en anglais au moins 30 jours avant la date de paiement de la dernière facture et en nous indiquant votre volonté d'être couvert de votre côté pendant toute la durée du voyage pour tous les cas mentionnés ci-dessus. Une fois ce document reçu, nous déduirons le montant de la couverture d'assurance de votre facture finale.

Les parents et les tuteurs des étudiants âgés de moins de 18 ans (19 ans pour les étudiants qui se rendent à Vancouver, au Canada) doivent signer une renonciation à l'autorisation médicale.

Les étudiants inscrits pour un cours en Australie doivent souscrire à une assurance médicale supplémentaire obligatoire. Contactez votre bureau EF pour plus d'information.

22. Visa et passeport

Un visa est souvent nécessaire pour les programmes d'études aux Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Chine, Japon, Singapour, Afrique du Sud et Costa Rica (veuillez consulter votre ambassade pour les nationalités autres que Suisse). Nous vous fournirons les documents officiels attestant votre inscription à notre campus. Les délais nécessaires à l'accomplissement de certaines formalités (un à deux mois) ne sont pas toujours compatibles avec une inscription tardive. Il est de votre responsabilité d'accomplir dans les temps les démarches requises pour l'obtention du visa. Un passeport biométrique est demandé même le temps d'une escale seulement dans des pays comme les USA. Le refus par les autorités du pays d'accueil de délivrer un visa, un défaut de vaccination ou un passeport expiré ou non valide ne peuvent notamment être opposables à EF Education SA pour bénéficier du remboursement des frais engagés.

23. Modification du prospectus

EF se réserve le droit de modifier les informations contenues dans le prospectus ou dans d'autres brochures d'informations.

24. Modification essentielle du contrat

Modification du prix : dans des cas exceptionnels, EF se réserve le droit de modifier des prix convenus après la conclusion du contrat. Ceci peut s'avérer nécessaire dans les cas suivants : changements des redevances et des taxes ou modifications des taux de change. Tous nos prix sont basés sur les taux de change du 5 novembre 2021. L'adaptation éventuelle du prix liée aux variations des taux de change se fait entre 60 et 45 jours avant le premier jour du mois de départ. Les prix indiqués dans cette brochure sont valables jusqu'à la publication d'une nouvelle version de prix en ligne ou sur papier, ou jusqu'au 30 septembre 2022. Modification du programme : EF se réserve le droit de procéder à des changements de destination, type de cours, date de début ou type d'hébergement jusqu'à 21 jours avant le début du séjour. Dans des cas impératifs EF se réserve le droit de modifier ou d'annuler le programme établi. Lorsque EF est contraint d'annuler ou de modifier essentiellement le programme à cause d'incidents comme force majeure, pandémie, grève, événements belliqueux, terreur ou mesures administratives, dans la mesure du possible, EF vous offre un programme équivalent. Toutes autres prétentions envers EF, notamment le droit à des remboursements ou le droit à des dommages, est exclue. En cas de modification avant le départ ou durant le séjour pour une destination ou un type de programme moins onéreux ou pour une durée plus courte, EF se réserve le droit d'annuler une offre promotionnelle ou un rabais accordé.

25. Annulation avant l'arrivée dans le campus EF

Toutes les annulations doivent être notifiées par lettre recommandée à EF Education SA et sont prises en compte à la date de réception. Dans tous les cas, les frais d'inscription et l'assurance annulation maladie-accident restent dus. Les frais de courrier recommandé ne sont pas remboursables. Toute annulation tardive doit être annoncée avant 17h GMT le vendredi précédant le début du séjour pour pouvoir obtenir le remboursement des transferts réservés. Les frais de cours sont basés sur une durée minimale du séjour de 20 semaines. En cas de modification impliquant une durée totale de séjour inférieure, un supplément de vingt pourcents (20%) sera appliqué sur les frais de scolarité.

Séjours hors États-Unis :

Si l'étudiant souhaite annuler son séjour 60 jours ou plus avant le début du séjour, EF retiendra CHF 1'000.- en plus des frais d'inscription et l'assurance annulation maladie-accident. Si l'étudiant souhaite annuler son séjour 15 à 59 jours avant le début du séjour, EF retiendra CHF 3'000.- en plus des frais d'inscription et l'assurance annulation maladie-accident. Si l'étudiant souhaite annuler son séjour moins de 15 jours avant le début du séjour, EF retiendra CHF 5'000.- en plus des frais d'inscription et l'assurance annulation maladie-accident.

Séjours aux États-Unis :

Si l'étudiant souhaite annuler son séjour 60 jours ou plus avant le début du séjour, EF retiendra un montant de CHF 500.- en plus des frais d'inscription et l'assurance annulation maladie-accident qui ne sont pas remboursés. Si l'étudiant souhaite annuler son séjour moins de 60 jours avant le début du séjour, EF retiendra CHF 500.- pour couvrir les frais administratifs liés à l'hébergement en plus de CHF 500.- liés aux frais de cours. Les frais d'inscription et l'assurance annulation maladie-accident ne sont pas remboursés.

Annulation avant l'arrivée sur le campus EF, aux Etats-Unis sous le régime du visa I-20/ F1 : Pour les étudiants qui sont entrés aux Etats-Unis avec un visa I-20/F1 obtenu grâce à EF et qui annulent leur séjour avant le début des cours ou ne se présentent pas en cours, EF retiendra les frais de cours à hauteur de 8 semaines et CHF 500.- de frais de services liés à l'hébergement. EF retiendra également jusqu'à CHF 500.- pour les frais d'inscription et l'assurance annulation.

26. Interruption après l'arrivée dans le campus EF

Tout étudiant désireux d'interrompre son séjour après être arrivé dans l'un de nos campus doit informer la direction du campus sur place en signant le formulaire d'interruption de séjour. Tout remboursement dû sera effectué par le bureau où les frais de cours et de séjour ont été acquittés initialement, et ceci dans un délai de 60 jours après la notification d'interruption et communication des informations bancaires complètes (sauf avis contraire des autorités compétentes). Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas d'un renvoi du participant pour cause d'une violation des règles disciplinaires internes ou d'activités illégales violant les lois locales, régionales ou nationales du pays de séjour.

Les remboursements seront calculés au prorata sur une base hebdomadaire. Afin de déterminer le nombre de semaines à rembourser selon les conditions susmentionnées, EF considère toute semaine commencée comme une semaine complète, à partir du moment où l'élève a effectué au moins une journée de cours pendant la semaine. Les éventuelles offres promotionnelles liées à une réservation deviennent caduques en cas d'interruption de séjour. Le matériel pédagogique et la couverture d'assurance Erika ne sont pas remboursables. Les tarifs sont basés sur une durée de séjour minimum de vingt (20) semaines. En cas de modification impliquant une durée totale de séjour inférieure, un supplément de vingt pourcent (20%) des frais de scolarité sera appliqué.

Séjours hors États-Unis :

Si l'étudiant souhaite interrompre son séjour avant la date limite de changement, EF retiendra les frais de scolarité et les frais de services étudiants jusqu'à la date de notification et remboursera les frais de scolarité au prorata des semaines non effectuées et 50% des frais de services étudiants au prorata des semaines non effectuées après la fin d'un préavis de 5 semaines suivant la date de notification. Pour les étudiants qui notifient une interruption de leur cours après la date limite de changement, aucun remboursement des frais de cours n'est accordé. Les dates limites de changement sont listées dans la section « dates de début de session » de ces conditions générales. Pour les séjours EF Année Multi-Langues la date limite de changement est fixée à la fin de la 12ème semaine de cours sur les 36 semaines minimum du programme.

Séjours aux États-Unis :

Pour une interruption de séjour lors des 5 premières semaines, EF retiendra les frais de cours et supplément hébergement de l'ensemble de ces 5 semaines. Pour les étudiants qui interrompent leur séjour après les cinq premières semaines, mais pendant la première moitié du séjour, EF remboursera les frais de cours au pro rata, toute semaine commencée étant due. Les frais d'inscription et l'assurance annulation maladie-accident ne sont pas remboursés. Pour les étudiants qui interrompent leur séjour pendant la seconde moitié du séjour, aucun remboursement des frais de cours n'est accordé.

27. Arrivée tardive et absence

Dans le cas d'une arrivée tardive ou d'absence pendant un cours, aucun remboursement ne sera accordé. Les périodes d'absence ne pourront pas être compensées par des prolongations gratuites de séjour.

28. Modification d'inscription et changement sur place

Pour toute modification d'inscription une fois celle-ci confirmée ou pour toute demande de transfert d'une destination à une autre, des frais administratifs de CHF 200.- peuvent être facturés. Après votre arrivée, tout changement de type d'hébergement ou de Campus EF devra être approuvé par la Direction du campus. Un changement de cours Intensif à cours Principal ou un changement pour une destination moins onéreuse n'implique pas le remboursement de la différence de prix entre les deux cours. Tout rabais sur le prix des cours ne sera en outre plus valable et caduque.

29. Taux de présence, discipline et code de conduite de l'étudiant

L'étudiant est tenu de participer au minimum à 80% des cours sous peine de voir exposé à des possibles problèmes avec les services d'immigration. De plus, aucun certificat de fin d'étude ne sera décerné. En cas d'expulsion pour faute grave (évaluée par les Codes de conduite signés par l'étudiant majeur ou par l'étudiant et ses représentants légaux pour les mineurs), ou absences répétées (moins de 80% de présence cumulés) aucun remboursement ne sera accordé. Les dépenses supplémentaires pour un voyage de retour prématuré sont à la charge du participant. L'étudiant est tenu de se conformer aux règles et législations en vigueur dans le pays d'accueil. EF ne pourrait être tenu responsable de quelque infraction commise par le participant lors de son séjour.

30. Test pré-départ et niveaux des cours

Quelques semaines avant le départ, les étudiants doivent effectuer un test de niveau en ligne afin d'évaluer leurs compétences linguistiques. Les résultats seront transmis au campus EF qui pourra ainsi préparer leur arrivée et les placer dans une classe correspondant à leur niveau. Chaque campus EF propose les 6 niveaux d'enseignement du modèle du Cadre européen commun de référence publié par le Conseil de l'Europe (A1-C2). Dans le cas où, exceptionnellement, un nombre insuffisant de participants de même niveau (5 étudiants ou moins) ne permettrait pas de constituer une classe de niveau correspondant, EF se réserve le droit de regrouper dans la même classe des étudiants de niveaux différents.

Un test de niveau déterminera également votre capacité à intégrer un cours EF Préparation Examens, EF Préparation Universitaire et EF Advanced Diplomas (niveau intermédiaire à avancé requis). Lors de la première semaine de séjour, le campus EF se réserve le droit de tester à nouveau le niveau linguistique de l'étudiant et de le placer en formule de cours EF Intensif, jusqu'à ce que le niveau requis soit suffisant pour suivre le programme Advanced Diploma/Certificate. Ce passage en formule EF Intensif ne donne pas droit à un prolongement de séjour.

31. Clause relative à la protection de la vie privée

Afin de permettre à EF d'accomplir ses obligations en vertu du présent contrat, le participant est invité à lui communiquer un certain nombre de données le concernant. EF garantit qu'elle traitera les données du participant conformément à la législation applicable en matière de protection de la vie privée. Les données communiquées par le participant sont reprises dans une base de données et sont traitées par EF. Les données communiquées par le participant peuvent être communiquées aux sociétés liées à EF. Ces données seront traitées aux seules fins de l'exécution du contrat en ce compris la délivrance de factures, la vérification des paiements, la réservation du transport, l'exécution des obligations contractuelles et l'administration du dossier. Les données pourront également être traitées aux fins de contacter le participant pour lui donner des informations sur les programmes et services offerts par EF. Le participant qui communique des données le concernant a le droit de s'opposer, sur demande et gratuitement, au traitement de données à caractère personnel envisagé à des fins de marketing direct. Le participant possède également un droit d'accès et de

rectification de ses données. Merci de consulter notre politique de confidentialité sur le site www.efswiss.ch/fr/legal/privacy-policy/swiss.ch/fr/legal/privacy-policy/

32. Photographies/vidéos

En acceptant les présentes conditions générales, vous acceptez qu'EF puisse, le cas échéant, utiliser votre image sur tout support photographique ou vidéo qui a été créé par EF et ses équipes durant toute la durée du séjour sans autorisation préalable de votre part. L'étudiant accepte que EF puisse utiliser librement photographies, vidéos et bandes sonores que l'étudiant aurait soumis sur des réseaux sociaux sous le hashtag #EFmoment ou tout autre hashtag utilisé pour promouvoir les produits et services EF.

33. Contestation

En cas de défaillance du contrat ou en cas d'irrégularités, le participant est tenu de porter sa plainte par écrit et sans délai au secrétariat du campus et à EF Lausanne. En cas d'omission, EF décline toute responsabilité. Conséquences de la contestation : en cas de contestation justifiée et s'il n'y a pas d'une défaillance insignifiante, EF cherche à trouver une solution dans un délai approprié. Le participant qui cherche une solution de sa propre initiative agit à ses propres risques et à ses frais.

34. Responsabilité et force majeure

EF ne peut être tenu pour responsable de l'impossibilité à assurer des prestations initialement prévues en raison de feu, catastrophe naturelle et coup d'état, pandémie, défaillance de ses prestataires de service, de conflits ou de troubles graves échappant à son contrôle. EF ne pourra être tenu pour responsable de pertes, dommages subis par des personnes ou par des biens quelle qu'en soit la cause, sauf lorsque sa responsabilité est expressément prévue dans ses engagements.

35. Organisateur

Tous les voyages et cours de langues sont organisés et vendus par EF Education First Ltd, Selnaustrasse 30, 8001 Zurich, Suisse. EF Education SA promeut en Suisse des voyages et cours de langues organisés et vendus par EF Education First Ltd, Suisse. EF a le droit de transférer ou de céder les présentes Conditions Générales et tous les droits et obligations qui en découlent à une société affiliée.

36. Litiges

En cas de litiges, seul le droit suisse fait foi. Les informations contenues dans cette brochure sont exactes et données de bonne foi à la date de rédaction (5 novembre 2021).